



**Rapport du Conseil communal aux commissions financière, de la culture et sports et loisirs relatif à la confirmation de l'adhésion de la commune aux syndicats intercommunaux du Théâtre du Passage, de l'Anneau de l'athlétisme du Littoral et du Skatepark**

---

Mesdames, Messieurs,

Les anciennes communes de Gorgier et de Bevaix faisaient partie du syndicat intercommunal du Théâtre du Passage et la commune de Bevaix faisait également partie des syndicats intercommunaux de l'Anneau de l'athlétisme du Littoral neuchâtelois et du Skatepark.

Avec l'entrée en vigueur de la fusion de la commune de La Grande Béroche, les participations à ces syndicats doivent être validées par vos commissions et approuvées par le Conseil général.

M. A. Béguin a fait un état de la situation lors de la séance du Conseil général du 16 avril 2018 sous le point 7 « Informations du Conseil communal ».

**1. Situation initiale**

---

**Syndicat intercommunal du Théâtre du Passage**

<b>Commune</b>	<b>Comptes 2017</b>	<b>Budget 2018</b>
Gorgier	Fr. 26'573.20	
Bevaix	Fr. 53'948.00	
La Grande Béroche		Fr. 118'336.86

La clé de répartition pour la contribution des communes aux frais d'exploitation se calcule selon le nombre d'habitants et l'éloignement de la commune concernée.

**Syndicat intercommunal de l'Anneau de l'athlétisme du Littoral neuchâtelois**

<b>Commune</b>	<b>Comptes 2017</b>	<b>Budget 2018</b>
Bevaix	Fr. 24'249.75	
La Grande Béroche		Fr. 35'712.45

La clé de répartition pour la contribution des communes se calcule selon le nombre d'habitants et l'éloignement de la commune concernée.

## Syndicat intercommunal du Skatepark du Littoral neuchâtelois

Commune	Comptes 2017	Budget 2018
Bevaix	Fr. 2'513.15	
La Grande Béroche		Fr. 2'491.00

La clé de répartition pour la contribution des communes se calcule selon le nombre d'habitants et l'éloignement de la commune concernée.

## 2. Situation actuelle

---

### Situation en cas d'adhésion aux trois syndicats

En adhérant aux syndicats, les données de répartition pour la commune de La Grande Béroche seront modifiées en raison de l'augmentation des chiffres de la population (tous les villages n'en faisaient pas partie auparavant) et du déplacement du point de calcul pour l'éloignement. Ces chiffres ont été pris en considération lors de l'établissement du budget 2018 par les trois syndicats.

### Situation en cas de démission des trois syndicats

Les statuts des trois syndicats prévoient en majeure partie les mêmes conditions pour une démission d'une commune, dont voici les extraits du syndicat de l'Anneau de l'athlétisme :

#### « Article 52 – DEMISSION

Sous réserve de dispositions légales impératives, chaque commune a le droit de se retirer du syndicat après une durée de dix ans dès son adhésion.

La sortie ne peut intervenir que pour un 31 décembre, moyennant avertissement donné par écrit **deux ans avant l'échéance.**

Les membres sortants perdent tout droit à l'avoir social et demeurent solidairement responsables des dettes contractées par le syndicat jusqu'à la date de sortie.

**La commune sortante est astreinte au paiement d'une part proportionnelle des investissements réalisés par le syndicat non encore amortis. Le Conseil intercommunal est compétent pour en fixer le montant.**

La part aux investissements sera, le cas échéant, calculée selon la méthode applicable à la répartition des charges annuelles. »

Une démission pourra dès lors intervenir au plus tôt le 31 décembre 2020.

La part aux investissements non encore amortie à payer s'élève au 31 décembre 2017 à :

	Part communale
Syndicat du Théâtre du Passage	0.00* pris en charge par la SA ne concerne pas le syndicat
Syndicat de l'Anneau de l'athlétisme	Fr. 63'837.70
Syndicat du Skatepark	Montant exact pas communiqué

\* La commune de La Grande Béroche est propriétaire des actions en faveur de la SAITRN (Société anonyme immobilière du Théâtre régional de Neuchâtel) d'un montant de Fr. 500'000.-. En cas de démission, elle a la possibilité de trouver un repreneur de ses parts à l'investissement.

### 3. Proposition de financement

---

Les trois syndicats, sur proposition du Conseil communal, ont accepté une adhésion échelonnée de la commune de La Grande Béroche sur trois ans comme suit

	Part annuelle échelonnée : Budget 2018 et 2019	Economie par année pour 2018 et 2019
Syndicat du Théâtre du Passage	105'583.92	Fr. 12'752.94 par année x 2
Syndicat de l'Anneau de l'athlétisme	Fr. 35'712.45	Fr. 7'555.35 par année x 2
Syndicat du Skatepark	Fr. 2'012.00	Fr. 958.90 par année x 2
Economie totale sur deux ans		<b>Fr. 42'534.38</b>

### 4. Avantages pour la population

---

#### Syndicat du Théâtre du Passage

En adhérant au syndicat du Théâtre du Passage, les habitants de notre commune bénéficieront de tarifs préférentiels pour les spectacles.

D'autre part, le Théâtre du Passage organise cette année une tournée estivale itinérante. Elle s'arrêtera pendant la dernière semaine d'août à Bevaix, Saint-Aubin et Vaumarcus.

Un autre spectacle itinérant est déjà prévu pour 2019.

#### Syndicats de l'Anneau de l'athlétisme et du Skatepark

Ces deux installations peuvent être librement utilisées par nos sociétés sportives locales (partiellement sur réservation) et augmentent donc l'offre à la population.

### 5. Conclusion

---

Au vu de ce qui précède, Le Conseil communal vous propose de confirmer l'adhésion de la commune de La Grande Béroche aux syndicats du Théâtre du Passage, de l'Anneau de l'athlétisme du Littoral neuchâtelois et du Skatepark.



# sommaire



sommaire.....	3
une année en une page .....	4
mot du directeur .....	5
accueils et programmation .....	8
créations et résidences .....	11
scolaires et médiation culturelle .....	12
collaborations.....	13
accueils des publics.....	14
locations .....	16
événements en marge de la saison .....	18
fréquentation.....	19
statistiques & médias .....	21
évolution du personnel.....	22
organigramme .....	23
comptes.....	24
bilan .....	29
contributions des communes.....	30
commentaires sur les comptes .....	31
mot du président .....	36
organes du syndicat.....	37
équipe du Passage – soirée du personnel .....	38



## une année en une page

En 2017, le Théâtre du Passage a...

- proposé 40 spectacles dans le cadre de sa saison, pour un total de 123 représentations dont 9 supplémentaires publiques et 3 soirées privées
- accueilli 27'047 spectateurs lors des représentations publiques de sa saison
- compté 1'519 abonnés, répartis entre 1'180 abonnements de saison, 149 pass'humour, 89 pass'famille, ainsi que 101 pass'jeune (étudiants et apprentis)
- organisé 58 représentations scolaires autour de 12 spectacles différents ainsi qu'une vingtaine de visites guidées pour 4'700 élèves des classes enfantines au secondaire II
- organisé 23 manifestations (concerts, rencontres, expositions, ateliers, visites, présentation de saison)
- traité 45 dossiers de location de ses infrastructures, qui ont donné lieu à 25 événements et 120 représentations et projections
- bouclé ses comptes sur des charges de CHF 4'497'776.- et des produits de CHF 1'792'323.-, dégageant un déficit d'exploitation à charge des communes de CHF 2'705'453.-, inférieur de CHF 6'447.- à ce qui avait été prévu au budget.



## mot du directeur

### **Le Passage : un pacte, une promesse, un credo**

Au printemps 2017, un *camion à histoires* a sillonné pendant un mois le littoral et de nombreux enfants de la plupart des communes de notre syndicat s'y sont engouffrés, parfois intimidés, parfois impatients de se retrouver, en petit nombre, à l'intérieur et d'y découvrir le décor d'une forêt dont on pouvait sentir l'odeur des sapins. Même si le camion ne se déplaçait pas du lieu où il était garé, certains enfants ont cru qu'il avait vraiment roulé pendant qu'on leur contait la fable d'un ours colérique qui allait apprendre à mieux respecter les droits de la nature. Etonnement, émerveillement, amusement, prise de conscience... Les réactions se manifestaient différemment pour chaque jeune spectateur mais tous se sont sentis transportés vers un ailleurs inconnu ou au plus profond d'eux-mêmes.

Quelle joie pour nous d'avoir pu organiser au fil des mois le nombre impressionnant de 58 représentations scolaires de ce spectacle et d'autres encore. Quel soulagement d'avoir pu créer cette année un poste qui existe déjà dans presque tous les théâtres et qui favorise l'accès de tout un chacun au spectacle vivant. Ce poste de responsable de la médiation culturelle est défendu désormais au Passage par Ariane Racine, qui connaît bien les communes du littoral pour y avoir donné les Pass'contes en 2015. Je lui souhaite ici officiellement la bienvenue, la remerciant pour l'impressionnant travail effectué en quelques mois. S'il aime aller là où on ne l'attend pas, le Passage aime aussi s'adresser à ceux qui ne se sentent pas concernés a priori par les arts de la scène. Sa vocation a toujours été plurielle et on peut subtilement y faire rimer instruction avec distraction. C'est sans doute pourquoi notre théâtre est le plus fréquenté de tous ceux du canton.

Nous avons un devoir de transmission, non seulement auprès d'un large public mais aussi au sein même de notre équipe. Et c'est avec une attention toute particulière que nous formons deux apprentis techniscénistes, un apprenti agent d'entretien et deux stagiaires MPC à l'administration. Nous recevons aussi régulièrement nombre d'autres jeunes désirant mieux connaître les métiers de régisseur, de metteur en scène ou de comédien ainsi que des chercheurs ou des universitaires que nous accompagnons dans leur travail de diplôme. D'année en année, nous sommes en outre toujours plus sollicités par les artistes désirant se produire chez nous et il importe d'alterner dans la programmation valeurs sûres et prises de risque inhérentes à tout théâtre digne de ce nom. Et cela alors que le budget du Passage, contrairement à celui de la plupart des autres théâtres, nous impose d'équilibrer les cachets des spectacles par les produits des recettes, ce que nous réussissons à faire au-delà même de nos espoirs. C'est une donne singulière avec laquelle il a fallu composer depuis la création du Passage.



Cela nous oblige notamment à pratiquer une politique tarifaire relativement élevée et, il faut le reconnaître, bien supérieure à celle du TPR par exemple qui, lui, est soutenu par le canton.

Depuis dix-sept ans, nous avons su nous accommoder de plusieurs contraintes financières. Une seule fois, sur l'exercice de 2008, nous n'avons pas réussi à respecter le budget. Cette année-là, en effet, la crise financière nous a soudainement privés d'un important soutien promis par une mécène. Aujourd'hui l'équilibre budgétaire reste fragile. C'est pourquoi par exemple, contrairement aux autres institutions culturelles du canton, nous ne pouvons toujours pas bénéficier de campagnes d'affichage alors que celles-ci se révéleraient fort utiles.

Grâce à votre soutien, à votre engagement et à nos efforts quotidiens, nous réussissons cette année encore à présenter des comptes permettant de restituer un reliquat au SITRN. Mais il suffirait qu'une commune sorte du syndicat pour que le financement du théâtre soit dangereusement mis en péril. Partout, on cite en exemple le Littoral neuchâtelois comme précurseur de la solidarité communale. A Genève, on a voté il y a quelques mois la construction du nouveau théâtre de Carouge, financé par toutes les communes des alentours. A Renens, le théâtre Kléber-Méleau est celui de l'Ouest lausannois, financé par toutes les communes de l'Ouest de Lausanne. Le théâtre Equilibre à Fribourg a aussi pu voir le jour grâce au soutien de plusieurs communes. Le SITRN doit rester le symbole fort de cette initiative courageuse prise, en des temps eux aussi difficiles, par des politiciens audacieux et inventifs, prêts à se battre pour défendre ce qu'avait désiré toute une région. A l'époque, toutes les craintes étaient possibles. Pourtant on a réussi à créer ce syndicat.

Et aujourd'hui nous avons prouvé qu'en dix-sept ans le théâtre avait vraiment répondu à un besoin et dépassé les espérances en termes de fréquentation et de gestion. Depuis 2000, ce sont 1'249 spectacles qui ont été accueillis, hors saison compris, ce qui équivaut à une moyenne de 73 spectacles environ par année, parmi lesquels un nombre conséquent de créations locales. De nombreux emplois ont ainsi été générés. Et en quinze ans, la Compagnie du Passage a aussi de son côté engagé de nombreux Neuchâtelois, donnant plus de 1'500 représentations devant plus de 200'000 spectateurs dans près de 400 lieux, en Suisse, Belgique, France, Ukraine, Russie, Ile Maurice, Réunion, Martinique Québec, Guadeloupe, Maroc et Canada.





Notre théâtre ne fonctionne pas seulement le soir. Il organise régulièrement pendant la journée des expositions, des conférences, des concerts, des ateliers de danse et de théâtre, des rencontres, des débats etc. Son restaurant est aussi très fréquenté. La promotion économique a souvent affirmé combien la présence du Passage dans la région avait eu un réel impact sur la décision de certains contribuables de venir s'établir ici.

Les communes du littoral sont hélas victimes des reports de charge du canton mais elles ont su jusqu'ici montrer leur solidarité, leur conscience du rôle que la culture joue dans le tissu économique d'une région et leur sentiment de responsabilité face au devoir d'éducation qui leur incombe pour les générations à venir. En inaugurant ce théâtre en 2000, les membres du syndicat savaient bien qu'ils engageaient leurs communes dans une longue bataille et qu'il s'agirait désormais de soutenir longtemps contre vents et marées ce théâtre tant désiré. Ce pacte moral, je compte sur vous tous pour ne pas le briser. Comme une promesse que l'on se ferait un honneur et un devoir de respecter ! Victor Hugo a écrit : « Une pièce de théâtre, c'est quelqu'un. C'est une voix qui parle, c'est un esprit qui éclaire, c'est une conscience qui avertit ». Ce quelqu'un, cela peut aussi être votre ami, un allié fidèle.

Au nom de toute l'équipe du Passage, je vous souhaite une bonne lecture de ce rapport, qui vous donnera de nombreux témoignages de la flamme qui nous anime pour rendre ce théâtre vivant, attirant et incontournable.

Robert Bouvier  
Directeur



## accueils et programmation

Ce sont 40 spectacles qui ont été accueillis par le Passage dans le cadre de sa programmation au cours de l'année 2017. Le théâtre y prend la plus grande part, avec 20 spectacles, dont les très remarquables *Cercle des illusionnistes*, *Bigre*, *Un album*, *Eldorado* et *Le bal des voleurs*, sans oublier bien entendu *Dans la solitude des champs de coton* et *Le chant du cygne* (une pièce reprise après le succès de sa création en 2016), respectivement interprété et mis en scène par Robert Bouvier.

Suivent les spectacles d'humour (8), parmi lesquels il convient de mentionner l'accueil d'Emil (*Encore une fois !*), un succès populaire tel qu'il fut impossible de répondre à la très forte demande, ainsi que Gardi Hutter (*Souris souris !*), l'équipe de Bergamote (*Thé dansant*), qui a enchaîné les représentations supplémentaires, ou encore Yann Lambiel & Marc Donnet-Monay (*Nous*), qui remplirent quatre fois la grande salle.

La danse fut également à l'honneur avec 3 spectacles en grande salle, de la plus pure tradition classique (Le Yacobson Ballet de Saint-Petersbourg avec *La belle au bois dormant*) au hip hop (*The Roots*), en passant par le flamenco (*En Plata*). La musique n'a pas non plus été oubliée, avec 3 concerts dont une création neuchâteloise (*Interstellar Riots*, des Rambling Wheels), ainsi que 3 opéras dont *Aida*, co-production internationale. Par ailleurs, 2 spectacles de cirque, dont le très poétique *Casus Circus*, et 1 ciné-concert avec... *Le cirque*, de Chaplin, dont la partition originale a été interprétée par l'Orchestre des Jardins Musicaux, faisaient également partie de la programmation.

Au total, 123 représentations ont été données en 2017, dont 9 supplémentaires publiques et 3 représentations privées réservées aux partenaires institutionnels du Passage. Plus de la moitié des spectacles programmés (21 d'entre eux, 53%) étaient des productions suisses et, parmi elles, 11 (28%) étaient neuchâteloises, dont 2 étaient des créations *in loco* en partenariat avec le Théâtre du Passage.

Quant aux productions d'origine étrangère, elles sont venues principalement de France (14), mais également d'Australie, de Belgique, du Canada, d'Espagne et de Russie.



## Spectacles accueillis en 2017 par le Passage dans le cadre de sa programmation

### Théâtre

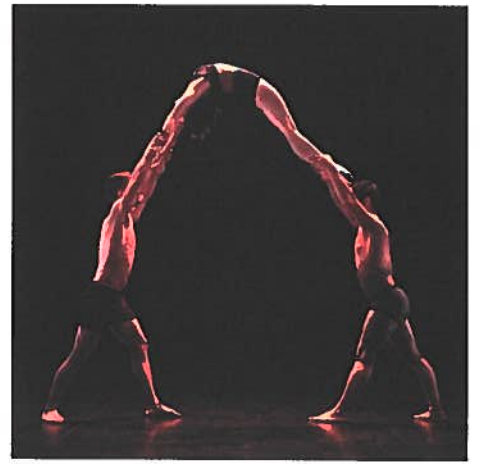
**The Servant**, de Robin Maugham, m.e.s. Thierry Harcourt (1 représentation, 542 spectateurs, GS) | **Riquet**, d'Antoine Herniotte, m.e.s. Laurent Brethome (1, 115, GS) | **Un album**, de et par Laetitia Dosch (4, 376, PS) | **Fumistes!**, de Jean-Marc Chotteau, m.e.s. Jean-Marc Chotteau (3, 280, PS) | **Le cercle des illusionnistes**, d'Alexis Michalik, m.e.s. Alexis Michalik (2, 810, GS) | **Mesure pour mesure**, de William Shakespeare, m.e.s. Karim Bel Kacem (4, 284, GS) | **Le NoShow**, par le collectif Nous sommes ici et le Théâtre DuBunker, m.e.s. Alexandre Fecteau (2, 292, GS) | **Dans la solitude des champs de coton**, de Bernard-Marie Koltès, m.e.s. Alain Timár (4, 462, PS) | **Bigre**, de Pierre Guillois, par la Cie le Fils du Grand Réseau (2, 856, GS) | **2h14**, de David Paquet, m.e.s. François Marin (1, 240, GS) | **Eldorado**, de Laurent Gaudé, m.e.s. Patrick Mohr (1, 531, GS) | **Voyage voyage**, de Fanny Wobmann, m.e.s. Adrien Gygax (2, 177, PS) | **Loups et brebis**, d'Alexandre Ostrovski, par le Théâtre de l'Ecrou, m.e.s. Patrick Haggiag (1, 336, GS) | **Ça va?**, de Jean-Claude Grumberg, m.e.s. Daniel Benoin (2, 688, GS) | **Le bal des voleurs**, de Jean Anouilh, m.e.s. Robert Sandoz (2, 855, GS) | **The Ventriloquists Convention**, de Denis Cooper, conception, scénographie et m.e.s. Gisèle Vienne, par le Puppentheater Halle (1, 216, GS) | **Le chant du cygne**, d'Anton Tchekhov, m.e.s. Robert Bouvier (4, 462, PS) | **Les âmes nocturnes**, par le Shlemil Théâtre, m.e.s. Julien Lubek et Cécile Roussat (1, 443, GS)

### Jeune public

**L'ours qui avait une épée**, de Davide Cali (14, 278) | **Sur la corde raide**, de Mike Kenny, par la Cie Arts et Couleurs, m.e.s. Martine Godard (4, 351, GS)

### Musique

**Interstellar Riot**, d'après H.G. Wells, par The Rambling Wheels (6, 698, PS) | **Jonas** (2, 140, PS) | **Fraisinet** (1, 446, GS) |



## Humour

**Emil** (2, 1108, GS) | **Coupe du monde Catch-Impro** (4, 1962, GS) | **On va pas vers le beau...**, par la Cie Florilège, m.e.s. Frédéric Martin (6, 713, PS) | **Gardi Hutter**, (2, 851, GS) | **Bergamote**, de et par Claude-Inga Barbey, Claude Blanc et Patrick Lapp (7, 813, PS) | **Ainsi sont-ils!**, d'après François Silvant, par Cuche et Barbezat, m.e.s. Philippe Cohen (6, 701, PS) | **Yann Lambiel & Marc Donnet-Monay**, m.e.s. Jean-Luc Barbezat (4, 2154, GS) | **Mission Florimont**, de Sacha Danino et Sébastien Azzopardi, par le Boulevard Romand, m.e.s. Antony Mettler (2, 833, GS)

## Cirque

**Casus Circus** (1, 504, GS) | **Le syndrome de Cassandre**, de et par Yann Frisch (2, 424, GS)

## Opéra

**Orphée aux Enfers**, de Jacques Offenbach, d.m. Yves Senn, m.e.s. Alexandre de Marco, (3, 1158, GS) | **Aida**, de Giuseppe Verdi, avec l'Association Lyrica, d.m. Facundo Agudin, m.e.s. Robert Bouvier (3, 1323, GS) | **La serva padrona**, de Giovanni Battista Pergolesi, m.e.s. Marianne Radja (5, 427, PS)

## Danse

**La belle au bois dormant**, de Piotr Ilitch Tchaïkovski, par le Yacobson Ballet (2, 902, GS) | **En plata**, par Enclave Español Compañia de Danza (1, 516, GS) | **The Roots**, par la Cie Accrorap, chorégraphie Kader Attou (2, 898, GS)

## Ciné-concert

**Le cirque**, film de Charles Chaplin, par l'Orchestre des Jardins Musicaux (3, 1361, GS)



## créations et résidences

5 spectacles neuchâtelois ont été créés au Passage en 2017, dont 3 que le Théâtre du Passage a coproduits dans le cadre de sa mission de soutien aux compagnies de la région par le biais de résidences: *Voyage voyage*, de la Cie Léopold, *Interstellar Riot*, des Rambling Wheels dans une mise en scène de Robert Sandoz, et *La serva padrona* (coproduit avec l'Association RR), dans une mise en scène de Marianne Radja, avec le concours artistique de Rubén Amoretti. Pour ces 3 spectacles, les compagnies bénéficiaient non seulement de la mise à disposition de la salle pour une durée de répétitions allant d'un à deux mois, mais également d'une participation du théâtre aux coûts de création et d'un appui promotionnel important. *Interstellar Riot* a même fait l'objet d'une couverture médiatique sur l'ensemble de la Suisse romande et a rencontré un succès public particulièrement important.

Dans la grande salle du Passage, avec *Aida* en septembre 2017 en ouverture de saison, c'est une création ambitieuse qui était proposée au public grâce à une coproduction entre Lyrica Opera à Neuchâtel, Amici per la Musica à Cuneo (Italie) et Lirica Luis Mariano à Irun (Espagne). A cette occasion, Robert Bouvier a mis en scène l'un des opéras les plus célèbres du répertoire, rassemblant près de 200 artistes et techniciens. De nombreux Neuchâtelois se retrouvaient dans la distribution, dont Brigitte Hool et Rubén Amoretti.

Nous n'oublions pas *Orphée aux Enfers*, de Jacques Offenbach, une production de L'avant-scène opéra qui a rassemblé une distribution essentiellement neuchâteloise et a conquis le public.



## scolaires et médiation culturelle

Au cours de l'année 2017, 58 représentations scolaires ont été organisées autour de 12 spectacles différents. Elles ont été suivies par plus de 4'700 élèves de tous les âges. Le Passage a mis en place des activités de médiation autour de 7 de ces spectacles, pour plus de 1'500 élèves.

Parmi ces événements, relevons l'expérience d'*Eldorado*. Avec ses interventions dans les écoles (33 classes concernées), ses ateliers pour les personnes migrantes (une cinquantaine de participants) et plus de 1'000 élèves et enseignants accueillis lors des 2 représentations scolaires, *Eldorado* a marqué toute la région. Cette opération d'envergure a permis au Passage de créer des liens avec des institutions sociales telles que L'AMAR (Lieu Autogéré Multiculturel d'Accueil et de Rencontres) et les centres pour requérants, de même qu'avec les services cantonaux de la cohésion multiculturelle et des migrations.

*Le Camion à histoires* (déjà venu en 2015 avec *Terrible*) fait partie des mémorables succès de l'année auprès des communes et du jeune public. 8 étapes sur le Littoral (Neuchâtel, Hauterive, Saint-Blaise, Cornaux, Cressier, Le Landeron, Milvignes, Gorgier-Chez-le-Bart, Cortaillod) et plus de 40 représentations scolaires pour plus de 1'000 spectateurs.

300 écoliers, lycéens et étudiants ont également eu l'occasion d'assister à des représentations publiques en profitant d'offres spéciales qui leur étaient destinées. Toujours dans le cadre d'offres spéciales, le Passage a accueilli 75 personnes âgées, résidents d'institutions ou de foyers, membres de communautés étrangères ou d'associations diverses.

Enfin, une vingtaine de visites guidées ont été offertes à un large public, souvent composé d'élèves ayant assisté à une représentation scolaire, mais aussi venant d'autres horizons, (associations, entreprises, etc.).



## collaborations

De saison en saison, le Théâtre du Passage peut compter sur la collaboration fidèle et précieuse de l'Association des Amis du Passage. En 2017, celle-ci a renouvelé son soutien aux **Passages de midi** et, grâce à l'obtention d'un don de la Loterie Romande reçu en 2015, a pu financer une nouvelle fois les activités de médiation. L'Association des Amis comptait près de 180 membres inscrits en septembre 2017.

Rappelons que dans le cadre des Passages de midi, le Passage collabore régulièrement avec Payot Libraire, partenaire de chacune des conférences et rencontres, et avec la Haute école de musique de Genève (HEM) – Site de Neuchâtel, avec laquelle il a organisé trois concerts en 2017.

En mars 2017, le Théâtre du Passage a collaboré avec le Centre Culturel Neuchâtelois – Théâtre du Pommier dans le cadre d'une semaine dédiée à Shakespeare, à l'affiche dans les deux lieux.

Ce même mois, ces deux institutions ont uni leurs forces avec celles du Théâtre populaire romand (TPR) et l'ABC pour la première édition de la Fête du Théâtre. Ces quatre théâtres ont ouvert leurs portes et offert des représentations au chapeau durant une semaine entière. Dans ce cadre, le Passage a proposé des visites guidées, animées par des comédiens indépendants de la région, un atelier pour enfants, et une conférence-débat sur l'économie du spectacle, laquelle faisait écho à un spectacle à l'affiche : *Le NoShow*, de la compagnie québécoise Théâtre DuBunker, levant le voile de façon irrévérencieuse sur les conditions de vie des artistes.

Entre mars et juin 2017, le Passage, de même qu'un grand nombre d'institutions culturelles du canton, a participé au Printemps culturel sur le thème *Sarajevo, carrefour culturel*.

En novembre 2017, dans le cadre de Chocolatissimo, organisé par la Direction du Tourisme de la Ville, le Passage a proposé deux concerts de Jonas avec *Oxymore*. La venue de cet artiste a par ailleurs donné l'occasion au Passage de collaborer avec le Centre de loisirs de Neuchâtel pour l'organisation d'un atelier de médiation auquel Jonas a participé.

Toujours en novembre, le Passage a accueilli dans ses lieux le Festival international de la marionnette, qu'il a soutenu en programmant 2 de ses spectacles dans sa saison.



## accueils des publics

Le Passage s'attache à cultiver la fidélité de son public et à en toucher de nouveaux. Il tient également à faciliter l'accès de ses salles à celles et ceux pour qui se rendre au théâtre n'est pas un geste simple ou naturel en raison du coût, de la langue, d'un handicap ou de toute autre situation qui pourrait représenter une frontière.

Comme chaque année, plusieurs spectacles de la saison ont été proposés au Lyceum Club, à la Société d'Emulation du Val-de-Travers et à l'Université du 3<sup>ème</sup> âge.

Tout au long de la saison, dans la mesure de ses possibilités, le Passage propose des offres spéciales aux écoles (voir ci-dessous), aux aînés, aux étrangers, notamment à travers une collaboration régulière entre le Passage et RECIF (Centre de rencontres et d'échanges interculturels pour les femmes), et bien d'autres associations et institutions régionales actives dans les milieux sociaux-éducatifs et culturels de la région, dont la liste serait trop longue pour tenir ici sur une page. En collaboration avec les associations Ecoute voir et Sourds et Culture, le Passage s'attache à présenter au moins une fois dans sa saison un spectacle en audiodescription et/ou traduit en langage des sourds à l'intention des spectateurs malvoyants ou malentendants et de leurs accompagnants.

**Jeunes** : Le Passage maintient son effort d'accessibilité auprès du public des jeunes adultes par divers outils promotionnels dont le Pass'jeune et les tarifs Last Minute. Depuis maintenant trois ans, l'Université de Neuchâtel et la Fédération des Etudiants Neuchâtelois relaient régulièrement nos offres auprès des étudiants. Des offres spéciales sont en effet proposées ponctuellement aux étudiants et aux apprentis ; elles sont relayées par les écoles, sur les réseaux sociaux et via des campagnes de distribution de flyers. De manière générale, toutes les écoles des degrés obligatoires et post-obligatoires ainsi que les Hautes écoles du littoral se voient régulièrement proposer des tarifs spéciaux pour les représentations publiques de la saison.

**Chômeurs et personnes en situation de précarité** : Avec la Carte Culture de Caritas, les personnes en situation de précarité peuvent bénéficier d'un tarif Last Minute sur l'ensemble de notre saison. Ponctuellement, des places disponibles sur certaines représentations sont proposées à un tarif très avantageux ou comme invitations à l'Association pour la Défense des Chômeurs et à l'Espace solidarités.

**Parents** : Le Passage a continué d'offrir un service de baby-sitting gratuit à l'achat de deux billets pour un spectacle de la saison. Cette opération est née à l'initiative de la Croix-Rouge et grâce au soutien de Soroptimist International Club de Neuchâtel et du Zonta Club.

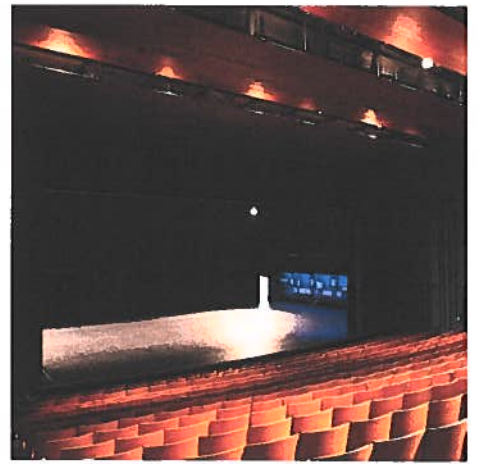




Enfin, les **habitués de la mobilité douce** ne sont pas oubliés puisqu'une collaboration entre le Passage et Neuchâtelroule permet à tous les utilisateurs de ce service de gagner des places tout au long de la saison.

**Utilisateurs de smartphone** : Afin de toucher un public toujours plus sensible aux nouvelles technologies, rappelons que l'application pour smartphone du Passage est disponible sur deux plateformes très populaires (iPhone et Android). Elle permet de réserver des places en ligne pour toutes les représentations de la saison, tout comme sur le site internet du théâtre. De plus il est possible de :

- parcourir les spectacles de la saison en cours, les représentations supplémentaires, les Passages de midi et les manifestations hors saison (prochains événements en évidence, liste par date ou par genre, fiche détaillée pour chaque événement, nombreuses photos et vidéos)
- gérer les événements (liste de favoris et notifications avant la représentation, ajout d'une représentation à l'agenda personnel, partage par e-mail)
- consulter toutes les infos pratiques (horaires d'ouverture de la billetterie, formules d'abonnement, offres pour les jeunes et les familles, réservation au restaurant Chez Max & Meuron, plan d'accès, etc.).



## locations

Les salles du Théâtre du Passage ont à nouveau été très sollicitées en 2017. Comme c'est le cas maintenant depuis plusieurs années, les chiffres de location ont dépassé les attentes (déjà très ambitieuses) prévues au budget. La qualité des infrastructures à disposition continue d'être relevée par les locataires, ainsi que les compétences et l'amabilité des équipes techniques. Si le nombre total de dossiers traités a légèrement reculé par rapport à 2016, il s'élève néanmoins à près de 45, toutes salles confondues (y compris le Studio et la salle Georges Haldas, destinées à des conférences, réunions et autres répétitions), soit près de 4 locations par mois en moyenne. Comme chaque année, il a fallu faire preuve de souplesse entre les diverses sollicitations, les contraintes techniques et la programmation de saison. Des solutions appropriées ont néanmoins toujours pu être mises en place.

Concernant les deux salles de spectacle, une trentaine de manifestations y ont été organisées, avec notamment une édition record du NIFFF (Festival International du Film Fantastique de Neuchâtel). N'ayant pu disposer de certaines salles de cinéma de Neuchâtel, alors en travaux, le festival a intensifié son activité dans nos murs, atteignant les chiffres de 70 représentations (projections et conférences) et 11'200 spectateurs (près de 4'000 de plus qu'en 2016)!

En 2017, le Passage a également accueilli la 17<sup>ème</sup> édition du Festival des marionnettes (MarionNETtes – festival international), la Fête de la danse (avec 2 spectacles et des ateliers), ainsi que la réception de la prestigieuse troupe des Mummenschanz, qui a fait salle comble lors des 3 représentations de sa création *You & me* au mois de mai, avant de la reprendre début novembre. L'accueil de la Cie Lyrica (avec *Carmen*), l'ouverture de Hiver de Danses 2017 (avec *Interface*, par la Cie MIR), ainsi que les accueils de compagnies neuchâteloises avec Comiqu'Opéra (*Figaroh !*), Rapsodie Production (*Les chaises*, d'après Ionesco) et l'ensemble instrumental Histoires de Musique (pour une conférence sur l'humour dans la musique classique) ont également été des moments forts de l'année. Les amateurs d'humour retiendront aussi les passages de Marie-Thérèse Porchet (avec 6 représentations de son spectacle *La truie est en moi !*), le spectacle *Mars et Vénus 2* (la suite inédite des *Hommes viennent de Mars, les femmes de Vénus*) et du magicien-humoriste neuchâtelois Daniel Juillerat, qui a rencontré un joli succès avec son one-man-show *Rires et délires magiques* en novembre. La danse classique a également eu droit à son temps fort avec *Casse-noisette*, par le Ballet classique de Saint Pétersbourg, tandis que la danse moderne a été à l'honneur lors de *Marcel, hommage à une vie*, par les Amis du Melinda Dance Center, et que la danse indienne a presque rempli la petite salle fin mai avec *Tin & Muskaan*, par la Cie Nimbu, déjà accueillie en 2016.



Au chapitre des événements privés, on citera les traditionnelles cérémonies des mérites sportifs neuchâtois et d'accueil des nouveaux citoyens, le Forum 360 et plusieurs représentations privées de sociétés de la région. Le Passage a également eu le plaisir d'accueillir un nouveau gala de Pro Infirmis, organisé en collaboration avec L'avant-scène opéra (*Parade*). Et quelques jours avant le Festi'Neuch, nous avons également eu le privilège de recevoir Stephan Eicher et ses musiciens pour des répétitions en petite salle.

En termes d'affluence, sans tenir compte des chiffres exceptionnels du NIFFF, les manifestations publiques (avec billetterie) ont donné lieu à 45 représentations qui ont attiré un peu plus de 10'200 spectateurs, et 21'450 au total avec le NIFFF.

A noter enfin que, comme chaque année, Le Passage a accordé la gratuité d'une salle dans le cadre d'une location en faveur d'un événement caritatif. En 2017, c'est Pro Juventute Arc jurassien qui a bénéficié de la gratuité de la grande salle pour le tournage d'un clip de sensibilisation au cyber-harcèlement.



## événements en marge de la saison

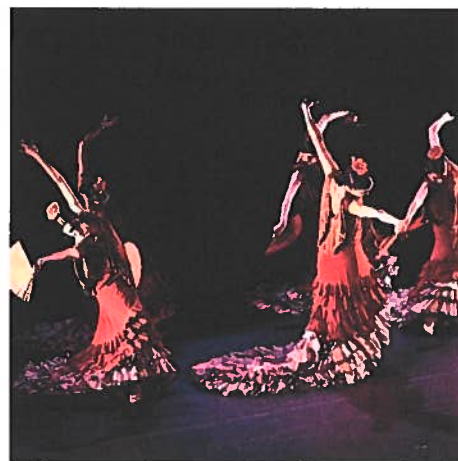
Comme chaque année, le Passage a proposé plusieurs rendez-vous dans le cadre de ses Passages de midi, dont la bonne moitié marque l'attachement du théâtre à promouvoir les artistes et auteurs de la région : 3 concerts avec de jeunes solistes de la HEM, 1 concert de musique d'inspiration balkanique dans le cadre du Printemps culturel, 1 duo de musique argentine, 5 rencontres avec des auteurs, 1 lecture en musique de lettres de Maurice Bavaud, 2 conférences-débat dont l'une dans le cadre de Chocolatissimo, ainsi qu'une visite des décors d'*Aida*. Au total, environ 700 spectateurs se sont déplacés à ces occasions.

Parallèlement, le Passage a proposé plusieurs expositions dans ses espaces publics ainsi qu'au restaurant. Entre décembre 2016 et début février 2017, c'est une exposition pensée et réalisée par le journaliste et auteur neuchâtelois Gauthier Huber et le photographe parisien Didier Robcis qui a orné les murs de la galerie ainsi qu'une cimaise construite pour l'occasion faisant face à la galerie depuis le restaurant Chez Max & Meuron. A suivi jusqu'à fin mai 2017 une exposition de dessins de Zouc par le peintre, critique, auteur et metteur en scène Roger Montandon. Cette exposition était réalisée par la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel, qui conserve le fonds d'archives de Roger Montandon. Elle faisait écho au spectacle *Un album* de Laetitia Dosch que le Passage accueillait dans sa saison.

En octobre 2017, le théâtre a inauguré une exposition de Giona Mottura, photographe formé à l'Ecole d'arts appliqués de Vevey. Collaborateur régulier du théâtre, Giona Mottura connaît le lieu dans ses moindres recoins. Il présentait un retour en images sur deux saisons du Passage, livrant au regard du spectateur quelques *prises de vie*, comme autant de souvenirs ou de découvertes, de l'institution et de son équipe.

La présentation publique de la nouvelle saison est désormais un rendez-vous inscrit en lettres d'or dans l'agenda des habitués du Passage : lors de la présentation de la saison 2017-2018, qui avait lieu en juin, le restaurant Chez Max & Meuron a connu l'affluence des grands soirs et a permis de suivre sur grand écran Robert Bouvier et les artistes invités, présents sur le plateau de la grande salle. Il était en outre possible de suivre l'intégralité de cet événement en direct sur internet.

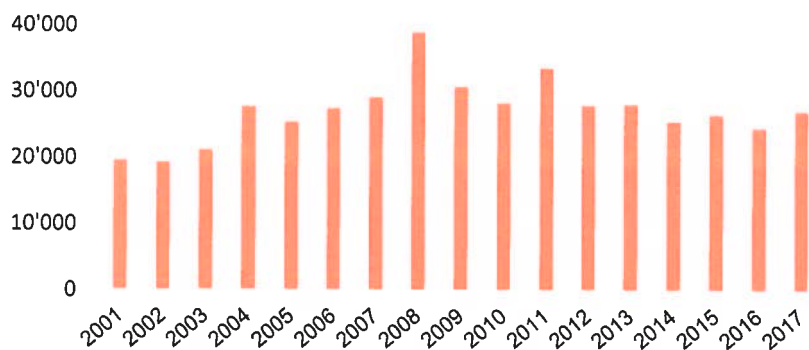
# fréquentation



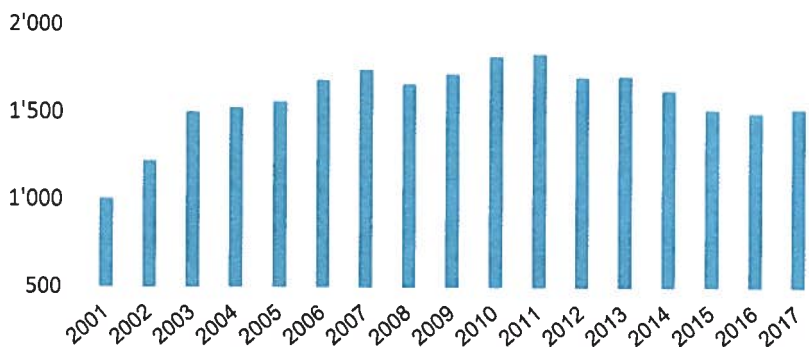
Pour l'année civile 2017, le nombre de spectateurs pour la saison du Passage (hors locations) s'est élevé à 27'047, contre 24'588 en 2016 et 26'752 en 2015. Un chiffre très réjouissant, qui se reflète également dans des recettes de billetterie proches des chiffres records, alors même que la programmation comportait certaines prises de risque. Le taux de fréquentation demeure très satisfaisant compte tenu du grand nombre de propositions audacieuses : il s'élève à presque 82% (81.85%) contre 89.81% en 2016 et 84.48% en 2015.

Le nombre total d'abonnements pour la saison 17/18 s'est élevé à 1'519, incluant l'abonnement de saison ainsi que le Pass'humour, le Pass'famille et le Pass'jeune, contre 1'496 pour la saison 16/17 et 1'514 pour la saison 15/16 . Cette stabilité est réjouissante alors les habitudes de consommation changent et que depuis plusieurs années, tous les théâtres, y compris le Passage, notent que le public achète ses places de moins en moins à l'avance.

nombre de spectateurs

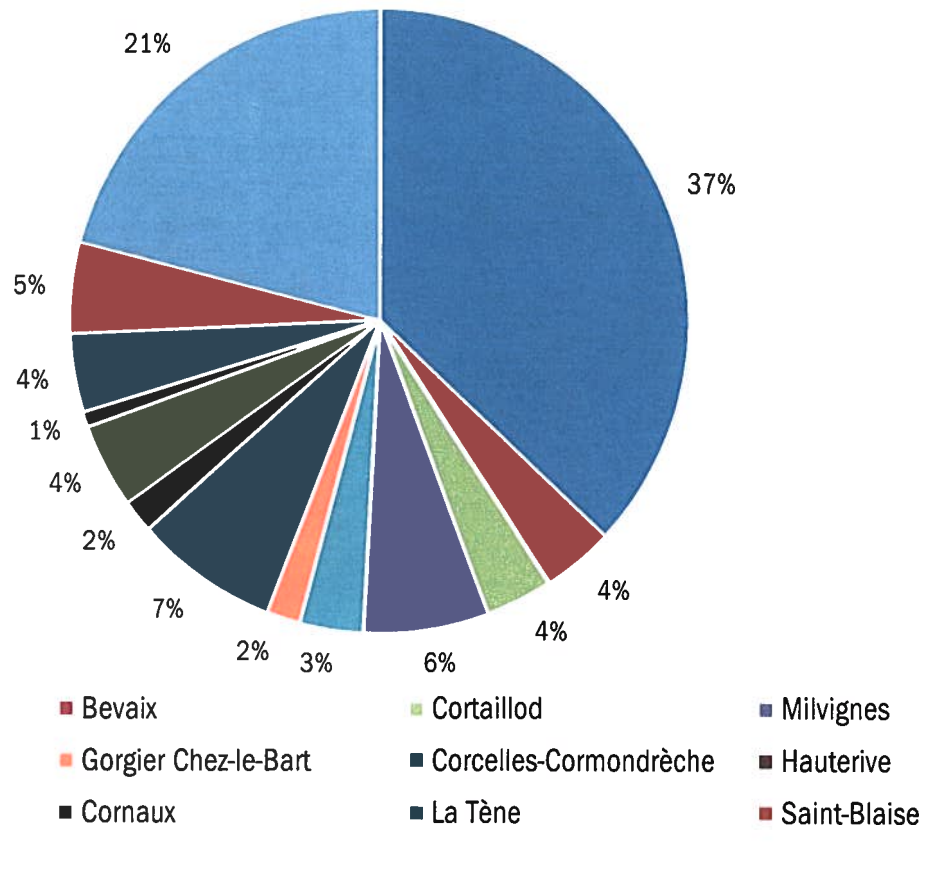


nombre d'abonnements





### Répartition des abonnements 17-18 par communes



## statistiques & médias



### ABONNEMENTS

Type d'abonnements	2017	2016
Saison	<b>1'180</b>	1'100
Famille	<b>89</b>	125
Pass'humour	<b>149</b>	193
Pass'jeunes	<b>101</b>	84
Total	<b>1'519</b>	1'514

### SPECTATEURS

Saison uniquement	<b>27'047</b>	26'170
<i>Hors saison (locations, spectacles payants)</i>	<b>21'450</b>	17'279

### NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS

Saison (spectacles)	<b>40</b>	44
Saison (représentations)	<b>123</b>	132
Saison (scolaires)	<b>58</b>	39
Saison (passages de midi / événements / expositions)	<b>23</b>	21
Saison (privées partenaires)	<b>3</b>	3
Location (dossiers)	<b>45</b>	42
Location (manifestations)	<b>145</b>	98

### RÉPARTITION DES ABONNÉS

11 communes membres du SITRN	<b>42%</b>	40%
Ville de Neuchâtel	<b>37%</b>	41%
Communes hors SITRN	<b>21%</b>	19%

### TAUX DE FRÉQUENTATION DE LA SAISON

	<b>82%</b>	85%
--	------------	-----

### COUVERTURE MÉDIATIQUE

Le quotidien *ArctInfo – L'Express & L'Impartial* – est un fidèle partenaire régional, qui couvre très régulièrement l'actualité du Passage, en particulier dans sa double page 'Sortir / Culture' du jeudi. *Vivre la Ville*, le journal officiel, hebdomadaire et gratuit de la Ville de Neuchâtel, suit lui aussi assidûment notre actualité. Quant aux tous-ménages hebdomadaires des communes alentour (*Littoral Région* pour le littoral Ouest, *Bulcom* pour le littoral Est, *Courrier Hebdo* pour le Val-de-Travers et *Val-de-Ruz Info*), ils le font ponctuellement pour de gros événements comme *La coupe du monde de Catch-Impro* ou *Mission Florimont*.

Les collaborations avec *Canal Alpha*, *RTN* et la *RTS* sont stables et régulières. Les liens avec *Migros Magazine* sont solides: le Passage y est présent pour les accueils importants de la saison. *Le Temps* annonce une bonne proportion des spectacles à l'affiche dans son supplément culturel *Sortir*.

Enfin, de nombreux titres suprarégionaux relaient l'actualité du Passage de près ou de loin, parmi lesquels *Le Matin Dimanche*, *Coopération*, *20 Minutes*, *Le Courrier*, *Vigousse*, *L'illustré*, *GuideTV Loisirs*, *Génération*, *Profil Magazine*, *Femina*, *Marie Claire*, *Gauchebo*, *Scènes Magazine*...



## évolution du personnel

L'effectif permanent du Passage est demeuré stable en 2017. La fonction de coordinatrice des activités de médiation et du développement du public est passée de 30% à 50% à la faveur de la réduction du taux d'activité de 100% à 80% du chargé de communication qui avait jusqu'ici le développement du public dans ses responsabilités.

Par ailleurs, deux techniciens fixes ont quitté le Passage en août 2017 et n'ont pas été immédiatement remplacés. Il est fait momentanément appel à du personnel auxiliaire avant de réattribuer ces postes afin de permettre des économies et une éventuelle réorganisation au sein du personnel technique permanent.

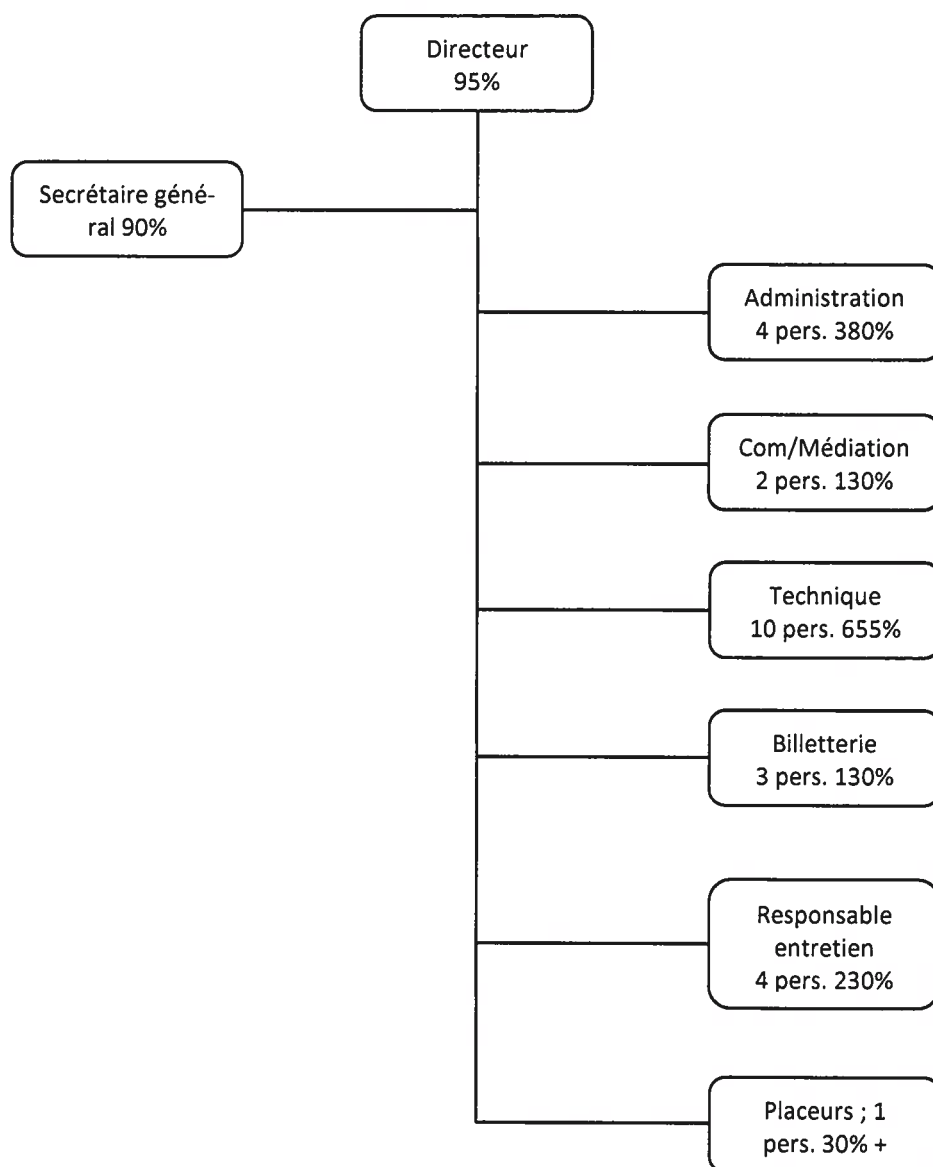
Enfin, il n'est pas inutile de rappeler que le Passage forme deux apprentis à la technique et un à l'entretien, ainsi que deux stagiaires MPC à l'administration, soit 5 postes à 100% sur un effectif total de 17,4 EPT.

Effectifs en ETP au 01.09	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011
Direction / Administration	6.95*	6.95*	6.65*	6.5	5.6	5.5	4.3
Technique	6.55*	6.55*	6.25*	6.15	6.15	5.15	4.55
Billetterie	1.3	1.3	1.3	1.3	1.3	1.3	1.25
Placeur	0.3	0.3	-	-	-	-	-
Entretien	2.3*	2.3*	2.3*	1.3	1.3	1.3	1.2
Total	17.4	17.4	16.50	15.25	14.35	13.25	11.3

\* dont apprentis ou stagiaires MPC – 5 ETP



# organigramme



# comptes



SYNTHÈSE	Comptes 17	Budget 17	C17 / B17	Comptes 16
<b>CHARGES EN CHF</b>				
Salaires & charges soc. de personnel	1'662'043.15	1'682'000.00	19'956.85	1'683'459.95
Spectacles – accueils	1'193'250.11	1'048'000.00	145'250.11	940'120.56
Promotion	155'685.72	159'400.00	3'714.28	143'595.46
Frais de bureau - Administration - Billetterie	205'696.73	174'600.00	31'096.73	169'893.80
Honoraires - Défraiements - Frais	81'027.21	84'600.00	3'572.79	84'029.89
Autres marchandises consommées	217'872.41	138'000.00	79'872.41	176'370.50
Immeuble	971'233.65	976'000.00	4'766.35	965'789.40
Attribution aux fonds	10'000.00	10'000.00	-	80'000.00
Amortissements	-	-	-	-
Charges exercices antérieurs	966.36	-	966.36	2'712.25
<b>Total des charges</b>	<b>4'497'775.34</b>	<b>4'272'600.00</b>	<b>225'175.34</b>	<b>4'245'971.81</b>
<b>PRODUITS EN CHF</b>				
Produits des spectacles	1'046'797.40	933'000.00	113'797.40	892'668.75
Locations	329'823.30	322'000.00	7'823.30	341'599.45
Sponsoring - Subventions	207'200.00	195'000.00	12'200.00	234'767.00
Recettes diverses	121'302.02	100'700.00	20'602.02	116'048.18
Prélèvement aux fonds	69'400.00	-	69'400.00	4'600.00
Produits de participation	17'800.00	10'000.00	7'800.00	10'000.00
<b>Total des produits</b>	<b>1'792'322.72</b>	<b>1'560'700.00</b>	<b>231'622.72</b>	<b>1'599'683.38</b>
<b>Résultat avant subventions</b>	<b>2'705'452.62</b>	<b>2'711'900.00</b>	<b>-6'447.38</b>	<b>2'646'288.43</b>

	Comptes 17	Budget 17	C17 / B17	Comptes 16	C17 / C16
<b>CHARGES en CHF</b>	<b>4'497'775.34</b>	<b>4'272'600.00</b>	<b>225'175.34</b>	<b>4'245'971.81</b>	<b>251'803.53</b>
<b>SALAIRES &amp; CH. SOC. PERSONNEL FIXE</b>	<b>1'493'705.60</b>	<b>1'541'000.00</b>	<b>-47'294.40</b>	<b>1'529'042.60</b>	<b>-35'337.00</b>
Salaires personnel fixe	1'217'410.25	1'240'000.00	-22'589.75	1'194'028.75	23'381.50
Charges sociales personnel fixe	276'295.35	301'000.00	-24'704.65	335'013.85	-58'718.50
<b>SALAIRES &amp; CH. SOC. PERSONNEL TEMP.</b>	<b>145'747.25</b>	<b>133'800.00</b>	<b>11'947.25</b>	<b>147'638.85</b>	<b>-1'891.60</b>
Salaires personnel temporaire	136'614.25	123'000.00	13'614.25	114'049.55	22'564.70
Charges sociales personnel auxiliaire	9'133.00	10'800.00	-1'667.00	33'589.30	-24'456.30
<b>AUTRES CHARGES DU PERSONNEL</b>	<b>22'590.30</b>	<b>7'200.00</b>	<b>15'390.30</b>	<b>6'778.50</b>	<b>15'811.80</b>
Formation continue	22'590.30	7'200.00	15'390.30	6'778.50	15'811.80
<b>SPECTACLES – ACCUEIL</b>	<b>1'193'250.11</b>	<b>1'048'000.00</b>	<b>145'250.11</b>	<b>940'120.56</b>	<b>253'129.55</b>
Cachets	836'299.20	670'000.00	166'299.20	635'108.65	201'190.55
Déplacements	59'941.70	67'000.00	-7'058.30	48'491.26	11'450.44
Hébergement	68'238.45	72'000.00	-3'761.55	54'676.50	13'561.95
Repas-catering	38'247.09	48'000.00	-9'752.91	36'586.10	1'660.99
Création	100'000.00	100'000.00	-	90'000.00	10'000.00
Impôts et taxes	5'320.82	8'000.00	-2'679.18	5'753.48	-432.66
SSA-SUISA	85'202.85	83'000.00	2'202.85	69'504.57	15'698.28
<b>PROMOTION</b>	<b>155'685.72</b>	<b>159'400.00</b>	<b>-3'714.28</b>	<b>143'595.46</b>	<b>12'090.26</b>
Affiches	7'735.75	8'000.00	-264.25	7'468.00	267.75
Programmes	66'817.90	55'000.00	11'817.90	56'250.75	10'567.15
Flyers	14'258.60	21'000.00	-6'741.40	16'727.65	-2'469.05
Journaux	12'638.30	12'400.00	238.30	8'907.75	3'730.55
Radio TV Multimédias	39'278.10	40'000.00	-721.90	40'039.11	-761.01
Affichage	4'779.52	15'000.00	-10'220.48	10'215.70	-5'436.18
Divers promotion	10'177.55	8'000.00	2'177.55	3'986.50	6'191.05

	Comptes 17	Budget 17	C17 / B17	Comptes 16	C17 / C16
<b>FRAIS DE BUREAU, ADMINISTRATION, FRAIS DE BILLETTERIE</b>	<b>205'696.73</b>	<b>174'600.00</b>	<b>31'096.73</b>	<b>169'893.80</b>	<b>35'802.93</b>
Economat	6'616.70	6'300.00	316.70	4'654.84	1'961.86
Frais d'impression – Documents	9'056.85	7'100.00	1'956.85	8'946.96	109.89
Leasings (photocopieuses etc..)	3'217.33	6'100.00	-2'882.67	6'009.46	-2'792.13
Contrats de prestations informatiques	56'068.40	56'800.00	-731.60	56'468.90	-400.50
Acquisition de matériel informatique	21'874.70	15'400.00	6'474.70	2'769.20	19'105.50
Acquisition de mobilier de bureau	2'227.40	0.00	2'227.40	-	2'227.40
Télécommunications	43'214.90	16'000.00	27'214.90	15'982.45	27'232.45
Poste	10'882.15	13'000.00	-2'117.85	10'820.00	62.15
Frais de billetterie	51'325.05	51'900.00	-574.95	63'034.24	-11'709.19
Divers bureau, administration	1'213.25	2'000.00	-786.75	1'207.75	5.50
<b>HONORAIRES, DEFRAIEMENTS, FRAIS</b>	<b>81'027.21</b>	<b>84'600.00</b>	<b>-3'572.79</b>	<b>84'029.89</b>	<b>-3'002.68</b>
Indemnités membres CD et CF SITRN	4'200.00	-	4'200.00	-	4'200.00
Frais de représentation et de réception	13'530.19	18'700.00	-5'169.81	15'933.43	-2'403.24
Frais de repas	3'306.31	2'200.00	1'106.31	1'642.80	1'663.51
Frais de déplacement (véhicule)	2'830.30	-	2'830.30	2'154.85	675.45
Frais de déplacement (autre que véhicule)	9'390.22	9'300.00	90.22	7'221.05	2'169.17
Autres frais de prospection	1'003.14	700.00	303.14	1'708.08	-704.94
Autres prestations de tiers	0.00	1'000.00	-1'000.00	2'429.80	-2'429.80
Honoraires tenue comptabilité	22'200.00	22'300.00	-100.00	25'200.00	-3'000.00
Honoraires fiduciaire	16'078.00	17'000.00	-922.00	18'472.00	-2'394.00
Assurances RC	4'115.75	6'000.00	-1'884.25	2'858.15	1'257.60
Cotisations – Abonnements	1'450.00	4'300.00	-2'850.00	3'994.00	-2'544.00
Frais bancaires et postaux	2'923.30	3'100.00	-176.70	2'415.73	507.57
<b>AUTRES MARCHANDISES</b>	<b>217'872.41</b>	<b>138'000.00</b>	<b>79'872.41</b>	<b>176'370.50</b>	<b>41'501.91</b>
Matériel et frais de nettoyage	10'701.85	8'000.00	2'701.85	7'005.05	3'696.80
Achat de matériel	4'672.54	5'000.00	-327.46	6'154.65	-1'482.11
Achat outillage	6'893.20	3'000.00	3'893.20	996.80	5'896.40
Location de matériel	4'875.10	8'000.00	-3'124.90	5'888.65	-1'013.55
Frais de véhicule	5'264.25	7'000.00	-1'735.75	5'370.15	-105.90
Entretien des terrains bâtis et installations	60'250.85	50'000.00	10'250.85	78'674.20	-18'423.35
Entretien des machines et outils	124'149.17	55'000.00	69'149.17	70'953.80	53'195.37
Autres dépenses	1'065.45	2'000.00	-934.55	1'327.20	-261.75

	Comptes 17	Budget 17	C17 / B17	Comptes 16	C17 / C16
<b>IMMEUBLE</b>	<b>971'233.65</b>	<b>976'000.00</b>	<b>-4'766.35</b>	<b>965'789.40</b>	<b>5'444.25</b>
Loyer SAITRN	850'846.00	850'000.00	846.00	849'996.00	850.00
Electricité	46'979.50	45'000.00	1'979.50	42'730.75	4'248.75
Mazout	-	1'500.00	-	-	-1'500.00
Chauffage et énergie	49'418.50	53'000.00	-3'581.50	49'402.10	16.40
Eau	6'338.70	8'000.00	-1'661.30	6'275.05	63.65
Taxe déchets solides	2'696.15	3'500.00	-803.85	2'595.85	100.30
Entretien espaces verts	5'484.45	4'600.00	884.45	4'589.65	894.80
Loyer Fbg de l'Hôpital 19	9'470.35	10'400.00	-929.65	10'200.00	-729.65
<b>ATTRIBUTION AUX FONDS</b>	<b>10'000.00</b>	<b>10'000.00</b>	<b>-</b>	<b>80'000.00</b>	<b>-70'000.00</b>
Attribution aux fonds (20 <sup>ème</sup> , fonds de variations conjoncturelle)	10'000.00	10'000.00	-	80'000.00	-70'000.00
<b>CHARGES EXERCICES ANTERIEURS</b>	<b>966.36</b>	<b>-</b>	<b>966.36</b>	<b>2'712.25</b>	<b>-1'745.89</b>
Charges exercices antérieurs	966.36	-	966.36	2'712.25	-1'745.89
<b>PRODUITS en CHF</b>	<b>1'792'322.72</b>	<b>1'560'700.00</b>	<b>231'622.72</b>	<b>1'599'683.38</b>	<b>192'639.34</b>
<b>PRODUITS DES SPECTACLES</b>	<b>1'046'797.40</b>	<b>933'000.00</b>	<b>113'797.40</b>	<b>892'668.75</b>	<b>154'128.65</b>
Billetterie	973'122.40	850'000.00	123'122.40	820'362.75	152'759.65
Commissions billetterie	66'514.00	73'000.00	-6'486.00	69'366.00	-2'852.00
Ventes diverses	7'161.00	10'000.00	-2'839.00	2'940.00	4'221.00
<b>LOCATIONS</b>	<b>329'823.30</b>	<b>322'000.00</b>	<b>7'823.30</b>	<b>341'599.45</b>	<b>-11'776.15</b>
Location de matériel	1'876.40	1'000.00	876.40	920.00	956.40
Loyer restaurant	44'116.80	44'000.00	116.80	43'929.60	187.20
Loyer appartement théâtre	9'650.00	10'000.00	-350.00	13'248.00	-3'598.00
Autres locations	16'074.50	15'000.00	1'074.50	14'725.50	1'349.00
Locations grande salle	203'144.60	200'000.00	3'144.60	198'591.35	4'553.25
Locations petite salle	38'641.00	35'000.00	3'641.00	53'841.00	-15'200.00
Charges restaurant	16'320.00	17'000.00	-680.00	16'344.00	-24.00

	<b>Comptes 17</b>	<b>Budget 17</b>	<b>C17 / B17</b>	<b>Comptes 16</b>	<b>C17 / C16</b>
<b>SPONSORING – SUBVENTIONS</b>	<b>207'200.00</b>	<b>195'000.00</b>	<b>12'200.00</b>	<b>234'767.00</b>	<b>-27'567.00</b>
Sponsoring	170'000.00	170'000.00	-	181'000.00	-11'000.00
Dons	500.00	-	500.00	3'500.00	-3'000.00
Subventions canton	2'000.00	5'000.00	-3'000.00	5'000.00	-3'000.00
Subventions communes	25'000.00	20'000.00	5'000.00	40'700.00	-15'700.00
Subventions organisations à but non lucratif	9'700.00	-	9'700.00	4'567.00	5'133.00
<b>RECETTES DIVERSES</b>	<b>121'302.02</b>	<b>100'700.00</b>	<b>20'602.02</b>	<b>116'048.18</b>	<b>5'253.84</b>
Remboursement frais d'entretien restaurant	8'916.00	8'700.00	216.00	8'460.00	456.00
Mandats	8'000.00	8'000.00	-	8'000.00	-
Remboursement de tiers	44'422.65	44'000.00	422.65	37'428.00	6'994.65
Association des amis	35'184.95	10'000.00	25'184.95	33'928.85	1'256.10
Participation restaurant	17'778.20	20'000.00	-2'221.80	20'232.20	-2'454.00
Autres recettes	7'000.22	10'000.00	-2'999.78	7'999.13	-998.91
Intérêts des disponibilités	-	-	-	-	-
<b>PRELEVEMENT AUX FONDS</b>	<b>69'400.00</b>	<b>-</b>	<b>69'400.00</b>	<b>4'600.00</b>	<b>64'800.00</b>
Prélèvement au fonds MCH2	69'400.00	-	69'400.00	4'600.00	64'800.00
<b>PRODUITS DE PARTICIPATION</b>	<b>17'800.00</b>	<b>10'000.00</b>	<b>7'800.00</b>	<b>10'000.00</b>	<b>7'800.00</b>
Dividence Casino	17'800.00	10'000.00	7'800.00	10'000.00	7'800.00
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>4'497'775.34</b>	<b>4'272'600.00</b>	<b>225'175.34</b>	<b>4'245'971.81</b>	<b>251'803.53</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>1'792'322.72</b>	<b>1'560'700.00</b>	<b>231'622.72</b>	<b>1'599'683.38</b>	<b>192'639.34</b>
<b>RESULTAT AVANT SUBVENTIONS</b>	<b>2'705'452.62</b>	<b>2'711'900.00</b>	<b>-6'447.38</b>	<b>2'646'288.43</b>	<b>59'164.19</b>

# bilan



BILAN AU 31 DÉCEMBRE	2017	2016
<b>ACTIF</b>	<b>1'278'850</b>	<b>1'371'229</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>1'276'449</b>	<b>1'368'828</b>
Liquidités	1'075'694	1'146'811
Débiteurs communes du syndicat	93'883	123'271
Autres débiteurs	84'431	75'345
./ . Du croire sur autres débiteurs	(5'000)	(5'000)
Compte de régularisation actif	27'441	28'401
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>2'401</b>	<b>2'401</b>
Garantie de loyer	2'400	2'400
Titres	1	1
<b>PASSIF</b>	<b>1'278'850</b>	<b>1'371'229</b>
Créancier Ville de Neuchâtel	4'973	42'840
Créancier SAITRN	154	154
Autres créanciers	139'416	147'282
Avance des communes	5'826	9'796
Compte de régularisation passif	649'734	605'145
Dettes bancaires	-	-
Provision prévoyance.ne	224'300	224'300
Fonds pour le 20 <sup>ème</sup> anniversaire	70'000	60'000
Fonds de formation	-	15'000
Fonds de variations conjoncturelles	178'000	178'000
Fonds de renouvellement	-	45'000
Fonds passage MCH2	-	9'400
Solde en faveur des communes du syndicat	6'447	34'312

# contributions des communes



tableau de repartition / contributions 2017 à charge des communes du SITRN\*

Communes	Population au 31.12.17	Eloignement E	Population P	%	Comptes	Budget	Différence	Par ha- bitant
Neuchâtel	33'466	100	33'466	57.29%	1'549'954.02	1'553'647.50	-3'693.48	46.31
Hauterive	2'650	90	2'385	2.94%	79'575.68	79'302.02	273.66	30.03
Saint-Blaise	3'227	90	2'904	3.58%	96'892.15	99'035.24	-2'143.09	30.03
La Tène	4'963	80	3'970	4.90%	132'459.31	132'091.73	367.58	26.69
Cornaux	1'585	50	793	0.98%	26'458.50	26'646.55	-188.05	16.69
Boudry	6'129	60	3'677	4.53%	122'683.35	115'211.11	7'472.24	20.02
Cortailod	4'772	60	2'863	3.53%	95'524.19	96'585.36	-1'061.17	20.02
Milvignes	9'014	70	6'310	7.78%	210'533.57	213'004.62	-2'471.05	23.36
Peseux	5'820	90	5'238	6.46%	174'766.22	178'672.86	-3'906.64	30.03
Corc.-Cormon- drèches	4'741	80	3'793	4.68%	126'553.70	126'755.71	-202.01	26.69
Bevaix	3'781	50	1'891	2.33%	63'093.34	64'065.83	-972.49	16.69
Gorgier	2'020	40	808	1.00%	26'958.97	26'881.47	77.50	13.35
<b>Total</b>	<b>82'168</b>		<b>68'098</b>	<b>100%</b>	<b>2'705'453.00</b>	<b>2'711'900.00</b>	<b>-6'447.00</b>	
Total sans NE	48'702		34'632	42.71%	1'155'498.98			

Excédent de dépenses 2017

2'705'453.00

\* adopté par le Conseil intercommunal SITRN dans sa séance du 28 mars 2018





## commentaires sur les comptes

### CHARGES

En vue de la mise en œuvre de la Loi sur les finances de l'Etat et des communes (LFinEC) et du passage au Modèle comptable harmonisé (MCH2), un nouveau plan comptable et un nouveau logiciel comptable (Abacus) ont été mis en place en 2016. Ces changements ont été introduits en étroite collaboration avec la Ville de Neuchâtel et l'organe de révision. Ils permettent au SITRN de se conformer aux nouvelles normes et recommandations comptables et financières pour les collectivités publiques, plus particulièrement à la Loi sur les finances de l'Etat et des communes (LFinEC).

### Salaires et charges sociales personnel fixe

L'écart de CHF 47'294.– dans les comptes par rapport au budget s'explique principalement par :

- 1) le renoncement à la provision prévue au budget de CHF 20'000.– pour Prévoyance.ne, la révision de la loi cantonale sur la caisse de pension et son passage en primauté de prestations au 1<sup>er</sup> janvier 2019, acceptée par le Grand Conseil), ne nécessitant pas de provisionnement additionnel. Il s'avère en effet que le montant figurant actuellement au bilan est supérieur aux estimations données par le Conseil d'Etat pour les mesures de compensations dues par l'employeur ;
- 2) la perception d'une allocation de formation pour l'engagement d'un apprenti adulte ;
- 3) deux postes vacants suite à des démissions provisoirement non repourvus.

L'écart de CHF 35'337.– entre les comptes 2017 et les comptes 2016 s'explique principalement par les éléments suivants :

- 1) une augmentation des heures supplémentaires effectuées par le personnel fixe (+ CHF 14'000.–) ;
- 2) la progression due aux mécanismes salariaux (+ CHF 18'000.–).

### Salaires et charges sociales personnel temporaire

L'excédent de charges de CHF 11'947.– par rapport au budget s'explique principalement par le recours à un civiliste pour le soutien aux activités de médiation culturelle auprès des écoles, poste financé par une refacturation à l'Association des amis du Théâtre du Passage (voir compte de produit correspondant), laquelle avait obtenu un soutien de la Loterie Romande destiné aux actions de médiation du Théâtre.



## Formation et perfectionnement du personnel

L'écart de CHF 15'390.- par rapport au budget s'explique pour l'essentiel par des participations du SITRN au financement de deux formations continues pour des collaborateurs de longue date (selon le cadre réglementaire pour le personnel de la Ville de Neuchâtel) ainsi que par diverses formations courtes sécurité ou santé. Ce dépassement est compensé par l'utilisation du fonds de formation (voir compte de produit correspondant).

## Spectacles-accueil

L'excédent de charges de CHF 145'250.- par rapport au budget s'explique pour l'essentiel par le fait qu'un nombre important de représentations supplémentaires ont été mises en vente durant l'année 2017. Cet écart est compensé pour l'essentiel par des recettes de billetteries supplémentaires (CHF 123'000.-) ainsi que par des charges annexes (transports, hébergement et défraiements repas/catering) effectives moins importantes que prévues au budget (environ CHF 20'500.-).

L'écart de CHF 253'130.- entre les comptes 2017 et les comptes 2016 s'explique pour l'essentiel par un nombre de représentations plus important en 2017 qu'en 2016.

A noter encore une augmentation de CHF 15'700.- des droits d'auteurs entre 2017 et 2016 ainsi qu'une augmentation de CHF 10'000.- à la création.

## Promotion

Avec un écart de CHF 3'714.-, les comptes 2017 sont en dessous du budget. L'écart de CHF 12'090.- entre les comptes 2017 et les comptes 2016 s'explique essentiellement par le fait que le programme de saison 17-18 comporte un nombre de pages supérieur à l'édition précédente.

## Frais de bureau, administration, billetterie

L'écart de CHF 31'097.- s'explique par le remplacement du système de téléphonie du théâtre par un Contact center performant, permettant un meilleur service à la clientèle et offrant un outil statistique précieux pour évaluer les besoins en personnel selon les services et les périodes de l'année. Cet investissement a été décidé en novembre dernier, suite à une projection des charges et des recettes du SITRN jusqu'au 31 décembre 2017.



### Autres marchandises consommées

Cette rubrique présente un excédent de charges de CHF 79'872.- par rapport au budget. Cet écart s'explique pour l'essentiel par la poursuite du renouvellement de l'éclairage de théâtre : de nouvelles rampes LED multicolors de dernière génération ont été acquises en 2017. Cet investissement a lui aussi été décidé en novembre dernier. Il est compensé à hauteur de CHF 45'000.- par l'utilisation du fonds de renouvellement.

### Attributions aux fonds

L'écart de CHF 70'000.- entre les comptes 2017 et les comptes 2016 s'explique par le fait qu'en 2016, une attribution de CHF 70'000.- avait été faite au fonds de variations conjoncturelles (dès à présent réserve de politique conjoncturelle).

## PRODUITS

### Produits des spectacles

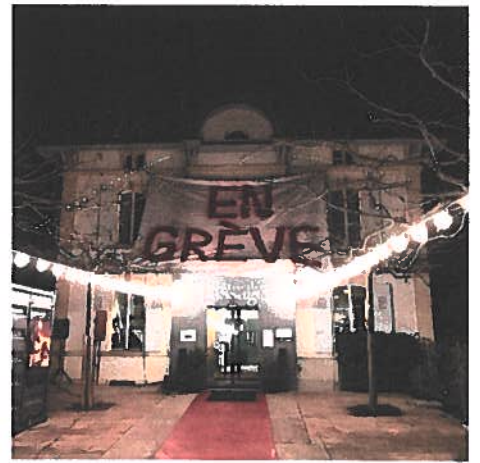
L'objectif budgétaire de CHF 850'000.- pour les recettes de billetterie a été très largement dépassé (+CHF 123'122.-). L'écart entre les comptes 2017 et les comptes 2016 est encore plus important (CHF 152'760.-)

### Locations

Les produits de location des salles ont de nouveau généré un excédent par rapport à ce qui avait été porté au budget (+ CHF 7'823.30), alors même que ce montant était ambitieux.

### Sponsoring-partenariat-subvention

L'écart de CHF 12'200.- s'explique principalement par une participation (CHF 9'700.-) du Festival de la Marionnette au déficit d'un spectacle programmé dans le cadre de la saison du Passage, en collaboration avec le Festival.



L'écart de CHF 27'567.– par rapport aux comptes 2016 s'explique essentiellement par deux subventions supplémentaires de la Ville de Neuchâtel, l'une de la Direction de la Culture pour une manifestation (Italianissima) ayant lieu tous les deux ans, l'autre de la Direction de l'Environnement ainsi que par la vente de 3 annonces supplémentaires dans le programme de saison (2 annonces culturelles/conjoncturelles non reconductibles et d'une annonce reconduite alors qu'elle n'était pas prévue au budget).

### Recettes diverses

L'excédent de recettes de CHF 20'602.– s'explique principalement par les recettes versées par l'Association des amis pour le soutien à la médiation.

### Prélèvement aux fonds

Les fonds ont été utilisés de la façon suivante : dissolution du fonds de renouvellement à hauteur de CHF 45'000.–, compensant pour une part la charge indiquée dans la rubrique autres marchandises consommées ; dissolution à hauteur de CHF 15'000.– du fonds de formation et dissolution du fond de passage au MCH2 à hauteur de CHF 9'400.–.

A noter que ces trois fonds devaient de toute manière être dissous au 31 décembre 2017 dans le cadre du passage au MCH2. Le Service des communes autorise cependant le SITRN à conserver la réserve de politique conjoncturelle et le fonds du 20<sup>ème</sup> anniversaire du Passage au bilan.

## CONCLUSION SUR LES COMPTES

Le total des charges s'élève à CHF 4'497'775.34, contre CHF 4'272'600.– au budget, et le total des produits s'élève à CHF 1'792'322.72, contre CHF 1'560'700.– au budget. De ce fait, le résultat avant subventions est inférieur de CHF 6'447.– par rapport au budget.

Ce solde positif sera restitué aux communes selon le tableau de répartition établi.

# Syndicat intercommunal du Théâtre régional de Neuchâtel

Commission financière

---

Aux membres du Syndicat intercommunal du  
Théâtre régional de Neuchâtel

## **Rapport de la Commission financière du Syndicat Intercommunal du Théâtre régional de Neuchâtel sur les comptes 2017**

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

La commission financière du Syndicat intercommunal du théâtre régional de Neuchâtel s'est réunie le 7 mars 2018 pour examiner les comptes de l'exercice 2017.

Assistaient à cette séance Madame Anne Kaufmann, Messieurs François Chedel, Claude L'Eplattenier et Jacques Rivier pour la Commission financière, MM. Stéphane Cancelli, secrétaire général et Robert Mirza, administrateur, pour le Théâtre régional de Neuchâtel / Théâtre du Passage ainsi que M. Gaëtan Moritz pour KPMG, organe de révision.

Avec leur aide, nous avons passé en revue les comptes de pertes et profits ainsi que le bilan de l'exercice, notamment en regard du budget. En plus des commentaires figurant en annexe, auxquels nous nous permettons de vous renvoyer, nous avons obtenu toutes les réponses souhaitées à nos questions.

Nous avons constaté que les charges de fonctionnement sont supérieures au budget et sont intégralement compensées par des recettes excédentaires, et nous prenons note qu'un solde de CHF 6'447.- sera restitué aux communes.

Aussi, les comptes de l'exercice 2017 ont été préavisés favorablement à l'unanimité des membres présents.

En conséquence, nous vous recommandons donc d'adopter ces comptes tels qu'ils vous sont présentés.

Le rapporteur  
Jacques Rivier



Neuchâtel, le 7 mars 2018



## mot du président

### **Histoire de cœur, d'intelligence et de solidarité**

Le Théâtre du Passage est à l'image de la Suisse : le résultat d'une volonté commune ! Alors que cette institution se prépare à fêter son 20ème anniversaire en 2020, il convient de se souvenir qu'elle est née du regroupement des forces, moyens et intelligences de communes du littoral neuchâtelois.

A l'heure où les querelles qui divisent semblent parfois plus nombreuses que les projets qui rassemblent, il convient de souligner l'importance de travailler ensemble au-delà des structures locales communales pour mutualiser nos forces et atouts.

Le comité de direction se félicite ainsi vivement de la décision des autorités de la Grande Béroche de rallier le Syndicat à compter de cette année déjà et d'offrir ainsi à sa population l'offre théâtrale du Passage avec les avantages tarifaires dévolus aux habitants de ses communes membres.

L'autorité exécutive du Syndicat souhaite la bienvenue aux autorités et à la population de cette nouvelle commune fusionnée et se réjouit de ce bel exemple de solidarité. Celui-ci est d'autant plus appréciable qu'il intervient dans un climat tendu pour les finances des communes et en un temps où certains élus sont tentés par le repli local et de quitter les syndicats intercommunaux. Le comité de direction remercie chaleureusement la Grande Béroche et les dix autres communes membres du SITRN de croire encore et toujours en l'avenir de notre théâtre régional commun. Et demeure persuadé qu'il s'agit d'un bon choix. La preuve ? L'année écoulée fut une très belle réussite sur le plan artistique mais aussi sur le plan financier puisque le budget a été parfaitement respecté et que les communes vont même recevoir une ristourne!

Au nom du comité de direction du SITRN, nous tenons à remercier tout particulièrement la direction et toute son équipe, très compétente, qui font de ce théâtre régional un haut lieu de culture d'une grande qualité. Le Passage est ainsi un espace essentiel à l'aération inspirante des esprits au cœur de la vie sociale et économique de toute la région neuchâteloise.

Thomas Facchinetti

Conseiller communal à Neuchâtel  
Président du Comité de direction  
du Syndicat intercommunal du Théâtre régional de Neuchâtel



## organes du syndicat

Composition des organes du Syndicat intercommunal du Théâtre régional de Neuchâtel au 31 décembre 2017

### **Comité de direction**

Thomas Facchinetti, président (Neuchâtel), Isabelle Weber, vice-présidente (Cornaux), Yannick Bussy, secrétaire (Milvignes), Maurice Binggeli (La Tène), Nawshad Ladhani (Neuchâtel), Philippe Loup (Neuchâtel), Nicole Mühlethaler (Peseux), Richard Strohmeier (Neuchâtel).

Le comité de direction s'est réuni à six reprises : les 6 mars, 31 mars, 2 juin, 15 août et 24 novembre 2017

### **Conseil intercommunal**

Vincent L'Eplattenier (président, Cornaux), Claude L'Eplattenier (vice-président, Corcelles), Julien Binggeli (secrétaire, Neuchâtel), Anne Kaufmann (Cormondèche), Jean-François Künzi (Milvignes) (questeurs) ; Sandra Berger, Maximilien Ignoto (Bevaix), Marisa Braghini, Denis Keller (Boudry), Mario Clottu (Cornaux), Etienne Matile, Laurence Perrin (Cortailod), Jacques Reift, Nicole Vauthier (Gorgier-Chez-le-Bart), Martine Steiger Burgos, Patrice Zürcher (Hauterive), Heinz Hoffmann, Sylvie Fassbind-Ducommun (Marin-Epagnier), Marlène Lanthemann (Milvignes), Jules Aubert, Fabio Bongiovanni, François Chédel, Tiago Cordas, Blaise Duport, Morgan Paratte (Neuchâtel), Roger Poirier, Katharina Roth (Peseux), Shirley Hofmann Rossel, Jacques Rivier (Saint-Blaise).

Le Conseil intercommunal s'est réuni à trois reprises : les 15 février (séance constitutive), 29 mars et 27 septembre.

### **Commission financière**

Jean-Michel Buschini, Claude L'Eplattenier, Anne Kaufmann, François Chedel, Jacques Rivier (membres du Conseil intercommunal).

La commission financière s'est réunie à deux reprises : le 14 mars et le 7 septembre

## équipe du Passage – soirée du personnel



Octobre 2017 © Benoît Frachebourg

Chaque année, l'ensemble du personnel fixe et auxiliaire du Théâtre du Passage et du restaurant Chez Max & Meuron (une soixantaine de personnes environ) se retrouve pour une soirée de détente. En 2017, elle avait lieu au Centre Dürrenmatt, pour une visite guidée offerte par la directrice des lieux, puis au Cercle de la Voile, au Nid du Crô.



## CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

- page de titre: Le bal des voleurs © Guillaume Perret  
p3 : Eldorado © Daniel Gomez  
p4 : Emil © Niccel Steinberger  
p5 : The Roots © Julien Chauvet  
p6 : Le chant du cygne © Fabien Queloz  
p7 : Dans la solitude des champs de coton © Thomas OBrien  
p8 : The Ventriloquists Convention © Falk Wenzel  
p9 : Le bal des voleurs © Guillaume Perret  
p10 : Casus Circus © Vincent van Berkel  
p11 : Loups et brebis © Anaïs Pélaquier  
p12 : Sur la corde raide © Clara Materne  
p13 : Le NoShow © Renaud Philippe  
p14 : Les coulisses d'un opéra © Benoît Frachebourg  
p15 : Le cercle des illusionnistes © Mirco Magliocca  
p16 : Grande salle du Passage © Fabien Queloz  
p17 : Galerie du Passage © Benoît Frachebourg  
p18 : Un album © Dorothee Thébert-Filliger  
p19 : En Plata © DR  
p20 : Orphée aux Enfers © Eric Rengnet  
p21 : Les âmes nocturnes © Hui-Hen Tong  
p22 : The Roots © João Garcia  
p23 : Le syndrome de Cassandre © Christophe Raynaud de Lage  
p24 : The Servant © Brigitte Enguérand  
p29 : Ça va ? © Philip Ducap  
p30 : 2h14 © Mercedes Riedy  
p31 : Bigre © Fabienne Rappeneau  
p32 : Bergamote – Thé dansant © LD  
p33 : Casus Circus © Jeremy Ghislain  
p34 : Le NoShow © Benoît Frachebourg  
p36 : Mission Florimont © Edouard Curchod  
p37 : La belle au bois dormant © Yacobson Ballet



## REMERCIEMENTS

- aux communes membres du Syndicat intercommunal du théâtre régional de Neuchâtel
- à la Société anonyme immobilière du théâtre régional de Neuchâtel
- aux partenaires officiels du Théâtre du Passage : UBS Switzerland AG, KPMG SA et la Banque Cantonale Neuchâteloise
- à ses partenaires principaux : Migros Pour-cent culturel, Viteos et Montblanc Montres SA
- à son partenaire logistique : La Semeuse
- à ses partenaires médias : L'Express, RTN, Canal Alpha et RTS
- à l'Association des amis du Passage et à son comité
- aux partenaires du Baby-Sitting : la Croix-Rouge du canton de Neuchâtel, Soroptimist International Club de Neuchâtel et Zonta Club
- à l'équipe du restaurant Chez Max & Meuron
- à son fidèle public

Théâtre du Passage  
4, passage Maximilien-de-Meuron  
2000 Neuchâtel  
+41 (0)32 717 79 07

## Avantages aux communes membres du SITRN

### Spectacles de la saison

#### ► **Nouveau!** Le Pass à 15.-

Proposé exclusivement aux habitants des communes membres du SITRN au prix de 15.- frs, ce pass permet d'obtenir une réduction de 10% pour tous les spectacles de la saison.

#### ► **Nouveau!** Le Pass'jeune à 10.-

Proposé aux étudiants et aux apprentis (sans limite d'âge) des communes membres du SITRN au prix de 10.- frs (au lieu de 50.- frs pour les autres communes), cet abonnement permet d'obtenir des billets à 10.- frs pour tous les spectacles de la saison.

#### ► **Nouveau!** Deux semaines de priorité sur la vente des billets individuels

La vente des billets individuels est réservée durant deux semaines exclusivement aux habitants des communes membres du SITRN : meilleures places (dans la limite des disponibilités), accès privilégié aux représentations supplémentaires annoncées.

#### ► **Réduction sur les abonnements**

Les habitants des communes membres du SITRN bénéficient d'un rabais progressif pour les abonnements (en vente dès mi-juin) :

	Communes SITRN		Autres communes	
	Plein tarif	AVS, AI, AC	Plein tarif	AVS, AI, AC
<b>Dès 6 spectacles</b>	5%	-	-	-
<b>Dès 8 spectacles</b>	10%	5%	-	-
<b>Dès 12 spectacles</b>	15%	10%	5%	-
<b>Dès 16 spectacles</b>	20%	15%	10%	5%
<b>Dès 20 spectacles</b>	25%	20%	15%	10%

### Locations des salles

#### ► **-20% sur le tarif de location des salles**

Les associations à but non lucratif, les sociétés ou entreprises à but culturel des communes membres du SITRN bénéficient d'un tarif préférentiel de 20% sur la location de la grande salle et de la petite salle du théâtre (hors prestations de personnel).

### Spectacles itinérants

#### ► **Sur le territoire des communes du SITRN**

Le Théâtre du Passage vient à vous ! Des spectacles itinérants tout public ou jeune public sont régulièrement proposés dans les communes membres du SITRN. Ainsi, récemment ou à venir :

Année	Spectacle	Représentations publiques	Nb. spectateurs	Scolaires	Nb. élèves
<b>2010</b>	Volpino	18	540	68	2'331
<b>2012</b>	L'homme cirque	5	983	-	-
<b>2014</b>	L'avare	9	331	13	830
<b>2015</b>	Le camion à histoires	26	380	15	449
<b>2015</b>	Pass'contes	16	866	-	-
<b>2017</b>	Le camion à histoires	14	278	41	1'056

Pour la saison 2018-2019, ce sont deux spectacles itinérants qui seront proposés aux communes.

### Représentations scolaires et médiation culturelle

#### ► **Plus de 5'600 élèves des communes du SITRN pour la saison 2017-2018**

Les écoles des communes membres du SITRN bénéficient d'une offre très large de représentations scolaires mises en place à leur attention. Au cours de la saison 2017-2018, ce sont ainsi 5'608 élèves de ces communes qui ont assisté à un spectacle du Théâtre du Passage dans ce cadre.

#### ► **Interventions, animations, visites guidées tout au long de la saison**

Autour des spectacles de la saison, de nombreuses activités sont offertes par le Passage aux écoles. Des interventions en classe, des rencontres avec les artistes leur sont destinées, ainsi que des ateliers, des visites guidées et bien d'autres activités. Elles s'adressent prioritairement aux écoles, ainsi qu'aux jeunes, aux associations, et sociétés diverses des communes membres du SITRN.